

PROTOCOLE SANITAIRE_1 EVEIL SPORTIF SAISON 2020-2021

- Il sera désigné un responsable COVID chargé de l'organisation sanitaire des locaux et de veiller au respect des protocoles sanitaires du moment et du lieu concerné : **Simon MOUROCQ**.

- L'animateur et les élèves veillent, avant d'entrer dans les locaux, à s'être douchés, cheveux lavés, ongles coupés et porter des vêtements propres.

- Le participant :
 - dépose son sac dans un endroit prévu à cet effet dans la salle. Il contient une gourde individuelle, un gel hydro-alcoolique et des mouchoirs.
 - a sa disposition du gel hydro-alcoolique à l'entrée de la salle
 - doit respecter les gestes barrières Covid-19 : tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se saluer sans se toucher ni s'embrasser. Pas d'échanges de matériel ou de vêtements.

- Le professeur :
 - reste masqué en permanence.
 - tient un registre des présences (accompagnants compris pour assurer un suivi des éventuels foyers de contamination).
 - s'assure du respect des gestes sanitaires : lavage des mains avant et à la fin du cours.
 - désinfectera les poignées de portes entre chaque cours et aérera la salle pendant ou après chaque séance

- Le protocole sanitaire sera signé par le responsable légal de l'enfant dès l'inscription puis à chaque changement de règles.

Etabli le 01/09/2020

Enfant pratiquant l'éveil sportif (Prénom/Nom) :

Signature du responsable

PROTOCOLE SANITAIRE_1 GUITARE SAISON 2020-2021

- Il sera désigné un responsable COVID chargé de l'organisation sanitaire des locaux et de veiller au respect des protocoles sanitaires du moment et du lieu concerné : **Didier CANTEGRIT**.

- Chaque participant :
 - doit arriver masqué et doit garder le masque toute la séance.
 - a sa disposition du gel hydro-alcoolique à l'entrée de la salle
 - doit respecter les gestes barrières Covid-19 : tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se saluer sans se toucher ni s'embrasser. Pas d'échanges de matériel ou de vêtements.

- L'intervenant :
 - reste masqué en permanence.
 - tient un registre des présences (professeur et accompagnants compris pour assurer un suivi des éventuels foyers de contamination).
 - désinfectera les poignées de portes entre chaque cours et aérera la salle pendant ou après chaque séance.

- Les parents/accompagnateurs ne sont pas admis dans la salle

- Le protocole sanitaire sera signé par le responsable légal de l'enfant dès l'inscription puis à chaque changement de règles.

Etabli le 01/09/2020

Enfant pratiquant la guitare (Prénom/Nom) :

Signature du responsable

PROTOCOLE SANITAIRE_1

JUDO SAISON 2020-2021

- Il sera désigné un responsable COVID chargé de l'organisation sanitaire des locaux et de veiller au respect des protocoles sanitaires du moment et du lieu concerné : **Guillaume LEMESLE**.
- Le professeur et les élèves veillent, avant d'entrer dans les locaux, à s'être douchés, cheveux lavés, ongles coupés et porter un judogi propre.
- Le participant :
 - arrive masqué (sauf s'il a moins de 11 ans) et ne retire son masque qu'en montant sur le tapis en le glissant dans ses affaires personnelles. Il dépose son sac dans un endroit prévu à cet effet proche du tapis. Il contient une gourde individuelle, un gel hydro-alcoolique, des mouchoirs et un sachet pour le masque.
 - a sa disposition du gel hydro-alcoolique à l'entrée de la salle
 - doit remettre son masque dès lors que la séance est terminée, et jusqu'à sa sortie de la salle.
 - doit respecter les gestes barrières Covid-19 : tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se saluer sans se toucher ni s'embrasser. Pas d'échanges de matériel ou de vêtements.
- Le professeur :
 - reste masqué en permanence.
 - tient un registre des présences au dojo (accompagnants compris pour assurer un suivi des éventuels foyers de contamination).
 - s'assure du respect des gestes sanitaires : lavage des mains à chaque montée sur le tatami et à la sortie du cours.
 - désinfectera les poignées de portes entre chaque cours et aérera la salle pendant ou après chaque séance
- La désinfection des pieds étant impossible au Dojo, il sera procédé à une désinfection des tatamis entre chaque cours.
- Respect strict des horaires. Arriver 15 min avant le début du cours pour la désinfection des mains et l'entrée 1 par 1 dans le Dojo. L'entrée se fera par la porte du couloir et la sortie par la porte de secours sur la gauche du Dojo. Les accompagnateurs ne sont pas admis dans le Dojo (couloir compris).
- Le protocole sanitaire sera signé par le responsable légal de l'enfant dès l'inscription puis à chaque changement de règles.

Etabli le 01/09/2020

Enfant pratiquant le judo (Prénom/Nom) :

Signature du responsable

PROTOCOLE SANITAIRE_1 TAISO SAISON 2020-2021

- Il sera désigné un responsable COVID chargé de l'organisation sanitaire des locaux et de veiller au respect des protocoles sanitaires du moment et du lieu concerné :
Guillaume LEMESLE.

- Chaque participant :
 - doit arriver masqué et peut retirer son masque dès lors qu'il est à sa place dans la salle. Son sac reste à ses côtés.
 - dispose de 4m² dans la salle
 - a sa disposition du gel hydro-alcoolique à l'entrée de la salle
 - doit remettre son masque dès lors que la séance est terminée, et jusqu'à sa sortie de la salle
 - doit respecter les gestes barrières Covid-19 : tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se saluer sans se toucher ni s'embrasser. Pas d'échanges de matériel ou de vêtements

- L'intervenant :
 - reste masqué en permanence
 - tient un registre des présences
 - désinfectera les poignées de portes entre chaque cours et aérera la salle pendant ou après chaque séance

Etabli le 01/09/2020

Prénom/ Nom et signature du participant :

PROTOCOLE SANITAIRE_1

YOGA SAISON 2020-2021

- Il sera désigné un responsable COVID chargé de l'organisation sanitaire des locaux et de veiller au respect des protocoles sanitaires du moment et du lieu concerné :
Hélène FERRY.

- Chaque participant :
 - doit arriver masqué et peut retirer son masque dès lors qu'il est à sa place dans la salle. Son sac reste à ses côtés, proche du tapis.
 - dispose de 4m² dans la salle
 - a sa disposition du gel hydro-alcoolique à l'entrée de la salle
 - enlève ses chaussures à l'entrée de la salle
 - doit apporter son propre matériel (tapis, plaid, coussin...)
 - doit remettre son masque dès lors que la séance est terminée, et jusqu'à sa sortie de la salle.
 - Doit respecter les gestes barrières Covid-19 : tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se saluer sans se toucher ni s'embrasser. Pas d'échanges de matériel ou de vêtements.

Etabli le 01/09/2020

Prénom/ Nom et signature du participant :